

Le projet de loi C-9, la menace à la liberté et la perte de l'identité unique du Canada

Ottawa (Ontario) — Bienvenue à nos amis des médias et à tous ceux qui nous regardent ou nous écoutent aujourd'hui. Je suis Rod Taylor, chef national du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada. Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis la capitale nationale avec l'urgence et la conviction que notre pays risque de perdre son identité unique et les libertés qui ont fait du Canada — pendant de nombreuses années — un modèle parmi les nations en matière de justice, de prospérité et de dignité humaine.

Ces libertés et ces valeurs s'amenuisent rapidement et risquent de disparaître complètement, entraînant avec elles notre prospérité nationale. Les avantages et les bienfaits dont nous avons bénéficié par le passé — l'indépendance énergétique, la sécurité financière et même la sécurité alimentaire — ont été considérablement compromis par les dépenses et la réglementation excessives du gouvernement.

Quel est le lien entre les dépenses excessives et la liberté, et quel est le lien entre notre prospérité économique et le projet de loi C-9 et les autres projets de loi actuellement débattus à la Chambre ? Tout.

Liberté et justice – deux des éléments les plus importants de la démocratie et de la civilisation – sont intimement liées et interdépendantes, et elles influent, à leur tour, sur le type d'environnement financier que nous pouvons maintenir. Une nation ne peut se prétendre juste ou libre lorsque les libertés individuelles sont sacrifiées aux bureaucraties gouvernementales. Aujourd'hui, l'ingérence bureaucratique dans l'économie de marché... et la réglementation excessive en matière sociale et familiale – bien qu'émanant d'Ottawa – trouvent souvent leur origine dans des institutions internationales et des agendas mondialistes.

Lorsque les banquiers internationaux contrôlent le discours par le biais de médias financés par l'État et que les promoteurs d'un Nouvel Ordre Mondial tirent les ficelles par l'intermédiaire d'organisations en apparence respectables comme l'ONU, l'OMS et le Forum Économique Mondial, les entrepreneurs canadiens et les entreprises qu'ils représentent peuvent s'attendre à être lésés. Nous pouvons également nous attendre à être de plus en plus surveillés et contrôlés afin de garantir le respect des objectifs de l'élite économique qui, par sa nature même, est irresponsable et indifférente aux préoccupations du peuple canadien.

Le suivi, la surveillance, la censure et la restriction des activités des citoyens canadiens ont eu... et auront encore..., un effet dissuasif indéniable, non seulement sur notre liberté d'expression, mais aussi sur nos initiatives entrepreneuriales. La tendance de plus en plus procédurière qui vise à contrôler les pensées et les comportements par le biais d'amendes, de sanctions pécuniaires et de confiscations de biens inquiète fortement les personnes qui prennent des risques, qu'il s'agisse de gens d'affaires ou de militants sociaux.

Les lois proposées ou adoptées par notre gouvernement fédéral actuel – et par toutes ses versions précédentes – ont sapé les valeurs traditionnelles ainsi que nos attentes communes en matière de liberté d'expression, de liberté de la presse et de présomption d'innocence... autant de droits que nous tenions pour acquis jusqu'à présent. Conjuguées à d'autres réglementations administratives restrictives et étroites, elles inciteront, à terme, les investisseurs avisés à chercher des occasions d'investissement à l'extérieur du Canada.

Même les propriétaires de petites entreprises au Canada y réfléchiront à deux fois avant de créer ou de développer une entreprise s'ils se sentent vulnérables à la mainmise de la réglementation.

Le projet de loi C-9 soulève la question de la liberté de religion face à l'idéologie woke et à la censure d'État. Des porte-parole du gouvernement ont déjà qualifié certains passages de la Bible de « haineux. » Tout en prétendant de manière fallacieuse que la liberté d'expression et la liberté de religion seront toujours protégées, ils ont inséré un amendement qui supprime explicitement l'expression d'opinions fondées sur la Parole de Dieu... cette même Parole de Dieu gravée sur les pierres de notre Parlement. Ce même Dieu auquel il est fait référence dans notre chère Charte canadienne des droits et libertés.

Au moment où je m'adresse à vous, le 25 mars, les députés débattent et voteront peut-être plus tard dans la journée sur la troisième lecture du projet de loi C-9. Cette tendance néfaste à politiser systématiquement chaque enjeu a dressé les députés les uns contre les autres, guidés par leurs loyautés partisans. Cela ne devrait pas être ainsi.

Chaque député est élu par ses électeurs. Chaque député a une conscience et, en principe, la capacité d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un projet de loi et de faire preuve de bon sens et de moralité avant de voter pour ou contre. La controverse autour du projet de loi C-9 est profonde et généralisée. Des centaines de milliers d'appels téléphoniques ont été adressés aux députés, provenant tant de la droite que de la gauche. Leurs bureaux ont été inondés de courriels. Reste à voir si les députés prendront ces préoccupations au sérieux.

Le Parti de l'Héritage Chrétien que je représente a toujours été très clair quant à son engagement à défendre les libertés inscrites dans notre chère Charte canadienne des droits et libertés : la liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté de circulation et la liberté d'association. La perte de l'une de ces libertés, par abus de pouvoir du gouvernement, aura des répercussions profondes et durables, non seulement sur nos structures et institutions sociales, non seulement sur nos familles, nos églises et nos communautés, mais sur l'ensemble du tissu de notre nation, y compris notre économie.

Ce n'est pas le moment pour des politiciens timorés de se contenter de cocher une case et de suivre les consignes de leur chef et de leur parti. L'enjeu est trop important. Nos enfants et nos petits-enfants méritent d'être protégés du joug de la tyrannie.

J'exhorte chaque député, quel que soit son parti ou ses convictions, à voter contre ce projet de loi. Les Canadiens vous en remercieront et notre pays en sortira plus fort.

Et si, dans les prochains jours ou les prochaines heures, ce projet de loi venait à franchir la troisième lecture à la Chambre (Dieu nous en préserve), chaque sénateur digne de ce nom aura la responsabilité et l'occasion de gagner l'admiration des Canadiens en prenant au sérieux son rôle de personne réfléchie et en rejetant cette atteinte odieuse à la liberté.

La voix des Canadiens s'est fait entendre haut et fort. Je vous le demande, députés et sénateurs, au nom de tous les Canadiens, de ceux qui ont téléphoné, écrit et signé des pétitions et de ceux qui n'ont pas encore saisi le danger : je vous en prie, usez de l'autorité que Dieu vous a donnée pour protéger nos libertés... pour protéger le Canada que nous connaissons et aimons de la perte de liberté et de tout ce qui en découle. Merci.

—30—

Pour plus d'informations, contactez le bureau national du PHC au 1-888-868-3247
ou par courriel à nationaloffice@chp.ca

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
